



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Aides et prêts

Question écrite n° 16731

Texte de la question

M Gautier Audinot attire l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur le grave problème de la distribution des prêts bonifiés agricoles. Depuis le début de cette année, celle-ci est actuellement régie par un mécanisme de contingents provisoires qui perturbe la mise en place des financements destinés aux exploitations agricoles. Dans le département de la Somme, la file d'attente des prêts CUMA dépasse vingt mois et celle des prêts spéciaux d'élevage près d'un an. Il lui demande donc de bien vouloir lui donner son avis sur le sujet précité et les mesures urgentes qu'il compte prendre afin de remédier à cette situation pour le moins préoccupante.

Texte de la réponse

Reponse. - Les difficultés qu'ont rencontrées jusqu'à présent les agriculteurs pour obtenir des prêts bonifiés résultent du caractère provisoire des contingents de prêts alloués durant les deux premiers trimestres de l'année 1989, dont les bases de calcul demeuraient celles des enveloppes 1988. Les montants définitifs des enveloppes de prêts bonifiés pour 1989 sont arrêtés depuis début juillet, ce qui a permis de mettre à la disposition des caisses de crédit agricole des contingents réajustés de manière telle que les délais d'obtention des prêts bonifiés soient ramenés dans des limites normales. L'enveloppe globale des prêts bonifiés se monte en 1989 à 13 800 millions de francs, soit une augmentation de 4,1 p 100 par rapport à 1988. Les engagements pris en matière de financement de l'élevage et des CUMA ont été tenus : 1o l'enveloppe des prêts CUMA augmente de plus de 50 p 100, passant de 450 millions de francs à 700 millions de francs ; 2o l'enveloppe des prêts spéciaux d'élevage augmente de 200 millions de francs (1 600 millions de francs contre 1 400 millions de francs en 1988) pour permettre l'amélioration du financement de l'élevage.

Données clés

Auteur : [M. Audinot Gautier](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16731

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 août 1989, page 3454